

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 85 (1934)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Ecole forestière.** *Examens de diplôme.* A la suite des examens réglementaires subis pendant le mois d'avril, l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme *d'ingénieur forestier* aux cinq candidats dont les noms suivent :

MM. *Bourquin André*, de Sombeval (Berne) : *avec distinction.*

*Dubas Marcel*, d'Enney (Fribourg).

*Fischer Wilfried*, de Zurich.

*Luck Christian*, de Luzein (Grisons).

*Tromp Hermann*, de St-Gall.

Deux autres candidats ont échoué; l'un d'eux pourra se présenter une deuxième fois aux épreuves de cet examen; l'autre échoue définitivement.

*Premier examen préparatoire de diplôme* (avril). Ont subi la série des épreuves de cet examen : 4 candidats. Deux d'entr'eux ont réussi; deux ont échoué. De ces derniers, l'un a quitté définitivement l'Ecole.

*Second examen préparatoire de diplôme* (avril). Nombre des candidats qui se sont présentés aux épreuves : 4. Tous ont réussi.

*Nombre des étudiants.* Au début du semestre d'été, le nombre des étudiants était le suivant : 1<sup>er</sup> cours : 22; 2<sup>me</sup> cours : 6; 3<sup>me</sup> cours : 7; en congé : 3; total : 38. H. B.

**Institut fédéral de recherches forestières.** *Départs et nominations.* Ainsi que nous l'avons annoncé, à l'avant-dernier cahier du Journal, la mise à la retraite de M. le Dr *Ph. Flury*, adjoint à la direction, et qui fut en fonction sans interruption pendant 46 ans, ce départ a entraîné les changements suivants dans la composition du personnel de l'établissement fédéral : A été nommé assistant : M. *Eric Badoux*, de Cremin (Vaud), ingénieur forestier. Le nouvel élu aura à s'occuper essentiellement du genre de travaux qui incombaient jusqu'ici à M. *Ph. Flury*.

A la suite de cette nomination et pour raison d'incompatibilité, le directeur de l'Institut, M. *H. Badoux*, professeur à l'Ecole forestière, a donné sa démission, qui a été acceptée par le Conseil fédéral avec remerciements pour services rendus. Cette direction lui avait été confiée en 1925, après le décès de M. *A. Engler*. Le démissionnaire continuera son enseignement à l'Ecole forestière et collaborera à certains travaux de l'Institut de recherches.

Son successeur à la direction de l'Institut a été désigné, par le Conseil fédéral, en la personne de M. le Dr *Hans Burger*, jusqu'ici assistant et qui s'est signalé par de nombreuses recherches scientifiques de grande valeur. Il nous paraît que c'est là un choix très heureux.

Nous adressons au nouveau directeur nos félicitations sincères et nos meilleurs vœux de réussite.

### Cantons.

**Vaud.** *Retraite de M. Ferdinand Comte.* Atteint par la limite d'âge, fixée par la loi à 70 ans, M. Ferdinand Comte, inspecteur forestier de l'arrondissement d'Yverdon, a été mis à la retraite ce printemps. Ses chefs et ses collègues n'ont pas voulu se séparer de leur camarade sans lui témoigner leurs sentiments d'attachement et de reconnaissance. Dans une réunion des inspecteurs forestiers, présidée par le chef du département, M. le Dr *F. Porchet*, ce dernier rappela les éminents services du démissionnaire, en fonction, sans défaillance, depuis 1885 — soit pendant 48 ans révolus — d'abord comme sous-inspecteur à la Vallée de Joux et à Orbe, puis à la tête de l'arrondissement d'Yverdon. Sylviculteur dans l'âme, M. Comte s'est rallié de bonne heure au principe de l'éclaircie par le haut, qui a frayé le passage au traitement jardinatoire et porté à la coupe rase le coup de grâce bien mérité. Rappelons aussi ses beaux succès dans les travaux de reboisement des grèves du haut-lac de Neuchâtel.

Ses talents pour l'enseignement lui ont permis d'exercer une influence prépondérante dans les nombreux cours de garde qu'il a dirigés. On lui doit le niveau généralement élevé du personnel forestier subalterne.

Ces mérites indiscutables ont été reconnus par le Conseil d'Etat qui a fait don à M. Comte d'un plat d'argent avec dédicace, tandis que ses collègues lui offraient la channe traditionnelle avec plateau, en signe d'amitié et de bon souvenir. Ces témoignages l'aideront à accepter la dure épreuve d'être séparé de ses chères forêts, qu'il eut préféré servir, comme nous aussi, jusqu'à son dernier souffle. Aucune retraite n'équivaut à un travail qu'on aime. *A. Py.*

Ce nous est un devoir et un plaisir de venir ici nous associer au tribut d'éloges et aux sentiments de reconnaissance, exprimés ci-dessus à l'inspecteur forestier *F. Comte*, qui prend sa retraite après une longue activité, consacrée en entier à la forêt.

Ce parfait sylviculteur, qui sut toujours être à l'avant-garde, comptait parmi les maîtres en matière de traitement de nos bois. Observateur sagace, exempt de toute pédanterie, doublé d'un vrai naturaliste, il sut toujours s'inspirer, dans ses opérations culturales, des exemples donnés par la nature. Rien d'étonnant à ce que les boisés dont il eut la garde sont devenus de vrais modèles. Longtemps encore, ils laisseront reconnaître la main du maître qui les a façonnés. Et la forêt vaudoise lui sera reconnaissante de tout ce qu'il a fait pour elle, désireux qu'il fut toujours de l'améliorer.

Mais c'est surtout au vieux camarade que nous nous adressons ici. Durant 17 ans, j'ai été le camarade de *F. Comte* comme inspecteur forestier d'arrondissement vaudois. J'en garde un souvenir rayonnant.

Toujours obligeant et serviable, toujours souriant et amène, homme de bon conseil, franc et loyal, ce fut le camarade idéal, celui qu'on a toujours plaisir à rencontrer, avec qui l'on s'instruit toujours, dont l'abord égaye et réchauffe le cœur. Mon cher et vieil ami, je regrette vivement ton départ et souhaite que la forêt, que tu as si bien servie, continuera longtemps encore à charmer tes loisirs, dont tu sauras jouir en sage. Et merci du bel exemple que tu as donné à tes cadets !

H. Badoux.

— *Suppression d'un arrondissement.* Par décision administrative, le nombre des arrondissements forestiers a été réduit d'une unité, par la suppression de l'arrondissement de La Sarraz (n° 10).

Depuis la dernière réorganisation territoriale, la commune de Baulmes a nommé un inspecteur forestier communal. Cette réduction de l'étendue des forêts à gérer par l'Etat a permis un réajustement des arrondissements d'Yverdon, Orbe et Grandson, qui comprennent la majeure partie de l'arrondissement supprimé. On tient compte ainsi des nécessités de réduire les dépenses de l'Etat. P.

A la suite de cette suppression, qui ramène le nombre des arrondissements forestiers à 16 (ce nombre était de 20 en 1919), et du remaniement qui en est résulté, les changements suivants ont eu lieu dans le personnel : M. *Monachon*, jusqu'ici à la tête de l'arrondissement de La Sarraz, passe à celui d'Orbe, tandis que M. *L. Jaccard*, ci-devant à Orbe, a été mis à la tête de l'arrondissement d'Yverdon.

**Argovie.** *Rétablissement d'un poste forestier supprimé autrefois.* En ces temps où la suppression d'un poste de gérant forestier se produit, hélas, si souvent, pour le plus grand dam des nombreux jeunes ingénieurs à l'affût d'un poste fixe, la commune de *Bremgarten* donne un exemple réconfortant qui mérite d'être relevé : elle vient de rétablir la fonction d'inspecteur forestier communal.

Ce poste avait été occupé successivement, depuis 1870, par MM. *Frey*, *Hünerwadel*, *Bruggisser*, *Häusler* et *Brunnhofer* qui, à de brefs intervalles, l'avaient abandonné généralement pour revêtir celui d'inspecteur forestier d'arrondissement. C'est sans doute sous le coup de ces démissions répétées et de l'instabilité ainsi créée, que la commune de *Bremgarten* avait supprimé cette fonction de gérant, combinée, au reste, avec la direction des travaux, si bien que, depuis 1907, ses forêts étaient administrées par un gérant non forestier et un garde forestier, sous la surveillance de l'inspecteur forestier d'arrondissement.

La commune, ayant réalisé les inconvénients de tel mode de faire, vient de rétablir la fonction autrefois supprimée. Elle l'a confiée à M. *L.-Ed. Steiner*, de Biberist (Soleure), ingénieur forestier. C'est au nouvel élu qu'incombe la direction des travaux de la commune.

L'étendue du domaine forestier en cause est de 435 ha (haute futaie 105; taillis composé 330 ha).

H. B.

### Etranger.

**Finlande.** 25<sup>me</sup> anniversaire de la Société forestière de Suomi. Cette société a fêté, dans une réunion solennelle, au palais des Etats à Helsingfors, le 18 avril dernier, le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

Des invitations à assister à cette manifestation avaient été lancées à notre Ecole forestière, à notre Institut de recherches forestières et au rédacteur de ce journal. C'est bien à regret qu'il a fallu renoncer, à cause de la très grande distance et de la perte de temps, à donner suite à ces aimables invitations.

Nous aurions eu, en effet, un plaisir très grand à prendre part à ce jubilé. Cela pour la raison que la Finlande déploie, depuis quelques années, en particulier depuis sa constitution en république libre, une activité magnifique dans les différents domaines de la sylviculture. Son institut de recherches forestières compte parmi les mieux organisés et il a fait preuve, depuis sa création, en 1919, d'une productivité extraordinaire; pendant ce court laps de temps, il a publié pas moins de 18 volumes de ses Annales « *Metsätieteellisen Tutkimuslaitoksen Julkaisuja* » (« *Communicationes instituti forestalis Fenniae* »).

Quant à la Société forestière finlandaise, elle s'est signalée aussi par un nombre remarquablement élevé de publications; ses « *Acta forestalia fennica* » en sont déjà à leur 39<sup>me</sup> volume. Ils sont rédigés en finnois ou en allemand et contiennent, par-ci par-là, des articles en anglais.

Il convient de noter ici que le créateur de la Société forestière de Suomi (nom finlandais du pays) est M. le professeur *A. K. Cajander* — auteur de nombreuses études forestières remarquables — qui en fut, pendant plusieurs années, le président et qui a présidé aussi le gouvernement de la République finlandaise.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur l'activité de cette société et prions un de nos aimables collègues finlandais de vouloir bien dresser le tableau succinct de son développement.

Pour l'instant, il nous est agréable de pouvoir féliciter nos collègues finlandais pour le beau travail accompli pendant les 25 dernières années et aussi pour les résultats encourageants récoltés pendant ce court laps de temps. Nous adressons à la vaillante société les vœux les plus chaleureux pour son futur développement, durant le quart de siècle dans lequel elle vient d'entrer si gaillardement.

H. B.

---